

Lieu

Insert Brussels
Square de Meeûs 29
1000 Bruxelles

Dates (9h-16h)

27/05/19
03/06/19
11/06/19
17/06/19

Examen Certassur

Jeudi (9h-11h)
27/06/19

Formateur

André Verbeek

Prix

€ 1010 (membres Assuralia)
€ 1460 (Non-membres)



N° d'Accréditation
100001 A + B
Recyclage régulier
24 points Assurantes



OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants connaîtront les bases légales et les principales caractéristiques de l'assurance RC auto.

GROUPE - CIBLE

Pour toute personne débutant dans la branche auto et toute personne souhaitant disposer d'une culture générale en la matière.

PROGRAMME

- ➔ *HISTORIQUE ET ORGANISMES CONCERNES*
- ➔ *LOI DU 21 NOVEMBRE 1989 REVUE EN 2017/2018*
 - ➔ Obligation d'assurance
 - ➔ Exclusions possibles
 - ➔ Véhicules appartenant à l'Etat ou à certains organismes publics
 - ➔ Mesures pénales
 - ➔ La protection et l'indemnisation des victimes
 - ➔ Fonds Commun de Garantie Belge
- ➔ *LES CONDITIONS MINIMALES DU 02/05/2018*
 - ➔ Définitions
 - ➔ Le contrat
 - ➔ Sinistres
 - ➔ Les garanties
 - ➔ Le droit de recours de l'assureur.
 - ➔ L'indemnisation de certaines victimes
 - ➔ Notions spécifiques.
- ➔ *IMMATRICULATION ET TARIF*
 - ➔ Immatriculation
 - ➔ Tarification
- ➔ *REGLEMENT DU SINISTRE*
 - ➔ Chiffres
 - ➔ Obligations de l'assuré en cas de sinistre
 - ➔ Procédures dans le cadre du règlement du sinistre
 - ➔ Indemnisation
- ➔ *ASSISTANCE*
 - ➔ Assistance / Assistance véhicules / Assistance personnes
- ➔ *ASSURANCE "CONDUCTEUR"*
- ➔ *CORPS DE VEHICULES*
 - ➔ Garanties
 - ➔ Valeur à assurer

Cette formation constitue une excellente préparation aux examens Certassur "Corps véhicules terrestres (branche 3)" et "Véhicules terrestres automoteurs (branche 10)"
Connaissances professionnelles

